

GALA

Un meublé pour s'insérer

Et si un logement décent constituait la première étape d'une insertion? De cette question, débattue par quelques travailleurs sociaux strasbourgeois, naissait «Gala», au début de l'année dernière.

«Gala» se traduit par Gestion d'Appartements Locatifs Associatifs. Association d'insertion par le logement, elle travaille aujourd'hui en collaboration avec 22 autres associations oeuvrant dans la prévention, l'insertion professionnelle, l'hébergement d'urgence etc..

Leurs représentants siègent au conseil d'administration de Gala : avec ses animateurs, ils choisissent les occupants des 22 logements qu'ils gèrent à ce jour. Choix difficile, mais qui repose sur des critères objectifs tels un travail régulier, l'amorce d'un stage, un R.M.I....

Le rôle de Gala? Celui de garant, d'abord. Juridiquement et moralement responsable vis-à-vis des bailleurs, Gala signe le bail, règle loyer et charges. Elle rassure ainsi organismes et propriétaires privés sur des occupants au devenir encore incertain.

La totalité de ces coûts est facturée à ces occupants, et Gala se fait pédagogue à leur égard. Elle les forme sur les droits et les devoirs du locataire, la gestion d'un budget, l'art de s'entendre avec ses voisins...

L'association prépare ainsi doucement leur départ : la «convention d'occupation précaire» qu'elle signe avec eux, porte sur six mois, éventuellement renouvelables.

En effet, pour Daniel Steinbrunner et ses collaborateurs, Gala doit constituer une étape, un moment de répit pour poser ses valises. Pour des personnes destinées à devenir ailleurs, par la suite, des locataires à part entière. Cela suppose des déplacements. Un gros chèque de la Fondation de France vient de permettre à Gala l'acquisition d'un indispensable véhicule. ■

F.N.